Ami du Clergé du 9 juillet 1953

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Epitres. — **XXXVII.** 9e Dimanche après la Pentecôte : Tentations, 233.
Saint Vincent de Paul (19 juillet). — L'actualité de S. Vincent de Paul, 234.
Causeries de pédagogie catéchistique. — **XI.** Initiation à la prière, 236.
Pie XII et l'apostolat des laïques. — **II.** Les artisans du relèvement, 239.

PLANS D'HOMELIES SUR LES EPITRES

XXXVII

9e Dimanche après la Pentecôte

TENTATIONS

S. Paul nous offre une riche leçon sur la tentation. (Voir 3e Dimanche après la Pentecôte, leçon de S. Pierre sur le même sujet. Nous n'avons pu commenter ces enseignements puisque nous solennisions la fête du Sacré-Cœur). Nous emprunterons à ces deux épîtres, qui se complètent. C'est le texte de S. Paul qui nous fournira le cadre. Méditons sur *le cas des juifs*, que l'Apôtre allègue pour nous éclairer sur *notre cas*, à nous chrétiens.

I. — *Le cas des juifs*

Il est consigné dans les livres saints (Exode, Deutéronome) « pour nous servir d'exemple ».

1. — *Dieu les avait sauvés* de la servitude égyptienne. Salut tout matériel encore, mais d'une portée authentiquement spirituelle, puisqu'il figure et prépare le nôtre et qu'en leur faisant franchir la Mer rouge, le Seigneur les arrachait à la servitude et à la contagion des cultes idolâtriques. Les Pères ont mis en parallèle avec la geste d'Israël le passage libérateur du baptême, qui nous arrache à la pire des servitudes : celle du péché, à la plus détestable idolâtrie, celle de la chair.

Et pour pousser à fond le parallélisme, c'est « en Moïse » qu'ils furent baptisés, c.-à-d. c'est la confiance en ce grand conducteur d'hommes qui leur a procuré le salut, comme à nous notre foi au Christ. Ensuite nous avons notre manne, l'Eucharistie, notre breuvage, le sang du Christ. Déjà le Verbe était avec eux d'une présence symbolisée par ce « rocher » qui, d'après le mythe rabbinique, adopté par S. Paul, suivait les Israélites au désert. Enfin se dressait dans l'air le signe du salut, ce serpent d'airain, figure du Christ en croix. (Num., XV, 16 ; Jo., III).

Comment n'être pas frappé par ces concordances ? Du moins, sachons le déchiffrer, puisque ces choses dit S. Paul, « sont écrites pour notre instruction ». Nous qui savons où Dieu conduisait son peuple, c.-à-d. au Christ, nous pouvons apprécier en connaissance de cause l'indocilité déconcertante du Peuple, qui, si souvent a tenté Dieu et, par voie de conséquence, succombé à la tentation.

2. — *Israël a tenté Dieu.* Suivant l'étymologie, ils ont, avec une rare présomption, osé *mettre Dieu à l'épreuve*, en exigeant de lui encore plus qu'il ne leur donnait. Ce bras de mer qui leur livre passage pour engloutir l'armée égyptienne, cette manne, cette eau jaillissant sous la baguette de Moïse, tant de victoires sur l'indigène, tout cela ne suffisait pas à leurs exigences. La manne leur semblait fade et Moïse, mal inspiré. Ils en avaient assez de ces marches et de ces contremarches à travers la péninsule du Sinaï, de cet immobilisme que le grand législateur leur imposait dans l'oasis de Cadés. Livrés à leur fantaisie aventureuse tantôt ils exigeaient le repli sur l'Egypte, où l'on mangeait de la viande à plein pot, et tantôt, ils fonçaient sur le Chananéen, nonobstant l'opposition de Moïse. « Dieu, leur avait-il déclaré, ne sera pas avec vous ». Ils s'obstinèrent et la défaite s'ensuivit.

3. — *Ils ont succombé à la tentation.* Tentation multiple, que S. Paul caractérise en quatre mots : convoitise, murmures, idolâtrie, fornication. Leur regret des nourritures égyptiennes était une forme de convoitise, portant sur ce qu'ils ne pouvaient plus avoir. Faute des bons oignons du Nil, ils se bourraient de cailles, et ils en crevaient. Les femmes étrangères excitaient leurs désirs et ils contrevenaient aux lois sévères que Moïse édictait. Ces alliances païennes menaçaient la pureté de leur foi, plus encore que celle de leurs mœurs. Inversement, dans les plaines de Moab (la Transjordanie d'aujourd'hui) le culte de Baal, avec ses représentations grossières du dieu, avec ses rites sanglants et ses courtisanes sacrées, parlait plus à leurs sens que l'austère Dieu du Sinaï qui interdisait les figures taillées et qui était déjà si exigeant en matière de pureté. C'est tout cela qui les rendit si indociles à Moïse et provoqua tant de murmures.

4. — *Dieu les a durement châtiés.* En un seul jour, 24.000 Israélites furent, par ordre, massacrés, pour s'être livrés à la débauche. Dure répression, en accord avec les mœurs du temps, mais nécessaire pour inculquer à ce peuple, appelé à donner au monde le Messie, le respect du Décalogue et inscrire la pureté dans la conscience humaine.

Autre châtiment : ces serpents de feu, dont la morsure extermina tant de ces murmurateurs incorrigibles, jusqu'à ce que Moïse réveillât leur foi en dressant sous leurs yeux cette image, qui nous émeut tant aujourd'hui, du serpent d'airain, tendu à l'extrémité d'un bois, de la même essence peut-être qui fournira la croix de Jésus.

Surtout, châtiment qui porte en soi le remède décisif, ce piétinement interminable de Cadés. « Vous tous qui avez murmuré contre moi, vous n'entrerez pas dans le pays où j'avais juré de vous introduire » (Num., XIV, 29). Il fallait liquider cette génération, pourrie par la servitude : épuration divine, qui préserve l'avenir. Les petits-fils entreront en Chanaan, formés par le noviciat de trente années de Cadés, ils introduiront dans la terre de promission les ferments de cet esprit religieux qui animera le Royaume de David, qui suscitera les grands prophètes et qui, enfin, préparera les voies au Messie.

Sans doute, les fugitifs organisés si laborieusement en nation sainte par Moïse ne pouvaient voir si loin. Mais Dieu voyait pour eux.

II. — *Notre cas, à nous chrétiens*

Comme Israël nous avons été délivrés par Dieu, non de la servitude égyptienne mais de celle, bien plus grave du péché. Comme Israël, nous sommes en marche vers la « terre des vivants », le ciel. Déjà, nous possédons « les arrhes du salut », nous sommes « sauvés en espérance » (Rom., VIII, 24). Nous avons notre manne céleste, nos chefs infaillibles. Mais *nous ne sommes pas dispensés de lutter.* Nous devons éviter de tenter Dieu et nous attendre à être tentés par le démon. Puissions-nous être et

plus dociles et plus fidèles que nos lointains ancêtres.

1. — *Ne tentez pas Dieu.* C'est un précepte de Moïse (Deut., VI, 16) et que Jésus oppose opportunément à Satan, qui lui murmure : « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi du faîte de ce portique du temple ; les Anges te porteront dans leurs mains. » (Mat., IV, 5-6).

Vous ne vous aviseriez pas de traverser un fleuve sur une corde raide, à moins de vous être longuement, méthodiquement exercés auparavant. Sans doute, le Père céleste veille sur nous. Jésus l'affirme avec insistance. Mais c'est par *notre prudence qu'il nous protège,* comme par procuration.

a) *Sur le plan temporel.* Vous engagez une affaire ? Pesez bien le pour et le contre. Supputez les chances de succès. Pliez-vous aux exigences techniques qu'une longue expérience humaine a dégagées. Ne vous lancez pas à l'aveuglette. Dieu nous a donné la raison. Servons-nous en. Elle est un relais de sa sagesse.

Ne jouez pas avec votre santé. C'est à vous qu'elle est confiée. A moins d'un devoir bien clair, comme celui d'un médecin en temps d'épidémie, ne bravez pas la contagion.

Vous devez affronter les épreuves d'un examen. Travaillez ! Ne comptez ni sur votre bonne étoile, ni sur le cierge que vous brûlez à la Madone. Dieu se refuse à donner une prime à la paresse et à l'imprévoyance, « prudence du serpent » !

b) *Au plan spirituel,* quand il s'agit de votre âme, n'exposez pas cette âme à des dangers où elle laisserait sa vertu. Il est des spectacles, des compagnies, qui ne conviennent pas à un chrétien. Il est des lectures qu'il faut réserver à des esprits avertis, et dont c'est le devoir d'état de s'informer en toute prudence.

Enfin ne tentez pas Dieu par vos murmures. Ne sait-il pas bien ce qu'il vous faut ? S'il vous soumet à l'épreuve, c'est pour affermir ou pour faire éclater votre vertu, pour accroître vos mérites et donc l'éclat de votre gloire éternelle. « Heureux, l'hommee qui supporte l'épreuve. Devenu un homme éprouvé, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. » (Jac., I, 12).

2. — *Attendez-vous à d'être tentés.* Non plus par Dieu, qui *éprouve* votre amour, mais par *les forces du péché,* par le démon, par le monde, par vos mauvaises convoitises, qui attaquent cette foi et cet amour.

a) Le démon. Le grand tentateur est d'une habilité consommée. Comme le serpent, symbolisant l'esprit du mal, a su amener Eve à la désobéissance, par ses questions insidieuses !

Lisez *l'histoire de Job,* ce chef opulent, sur qui Satan, avec la permission divine fait pleuvoir tous les malheurs... sans pouvoir l'amener à blasphémer Dieu. Trop souvent, nous ne croyons plus au démon. Cependant, dit S. Pierre : « Veillez, car votre adversaire, le diable, tel un lion rugissant, est là qui rôde, cherchant qui dévorer. » (I Pet., v, 8). Il est loin de pouvoir, comme Dieu, agir sur nos décisions, du moins directement. Mais qu'il est habile à frapper notre imagination, à faire flamber nos sens !

b) Le monde. Satan a des alliés précieux. D'abord ce monde, où il compte de si fidèles serviteurs et que Jésus maudit « à cause du scandale » : scandale, c.-à-d. entraînement au péché. A notre époque, on a étudié méthodiquement les lois de l'action exercée sur chacun de nous par le milieu social. Pression formidable ! Et les principes de ce monde : « Il faut que jeunesse se passe !... » ; « Dieu n'en demande pas tant !... » La foi peut-elle y résister ?

c) Nos concupiscences. S. Jean les a dénoncées dans un texte célèbre : « Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie ». (I Jo., II, 16).

3. — *Résistez à la tentation. a*) « Nous ne sommes jamais tentés au-dessus de nos forces » ; « Sentir n'est pas consentir ». « Dieu est fidèle, affirme S Paul. A côté de la tentation il placera les moyens qui vous permettront de résister. » Quels moyens ? S. Pierre les esquisse en quelques mots.

b) « *Soyez sobres* ». Mieux vaut prévenir que guérir. Voulez-vous échapper à l'empire de ces « *pulsions* », de ces « *concupiscences* ». Ne leur accordez pas *tout* ce que vous pourriez légitimement leur concéder. C'est tout le problème de la *mortification.*

c) « *Veillez* ». Que de fois Jésus nous l'a recommandé ! (Mat., XXIV, 13-24, 42 ; XXV, 1-13 ; Mc. XIII, 33, etc.). Notre ennemi, ce sont ces pensées, ces imaginations, ces désirs que nous laissons flotter dans nos rêveries. Nous les croyons innocentes. Quand elles démasquent leurs batteries il est trop tard pour réagir : nous sommes pris sous leur feu et c'est la défaite de notre vertu.

d) « *Priez* ». La prière est l'unique secret de la victoire, étant la seule arme proportionnée à la puissance surhumaine de Satan. Nous ne saurions en venir à bout avec les insuffisances de notre nature déchue. C'est si simple de lancer un S.O.S. au Tout Puissant ! il est fidèle. Du moins faut-il parfois insister. C'est l'épreuve de *la confiance.* (Cf. Luc., XI, 5-8).

* *

Ames tentées, gardez-vous et de vous affoler et de vous endormir. Dites avec l'Apôtre : « Je puis tout avec Celui qui me fortifie » (Phil., IV, 13). Menez le bon combat avec une humble assurance et n'oubliez pas que l'athlète ne reçoit la couronne que s'il a lutté selon les règles. (II Tim., II, 5).

SAINT VINCENT DE PAUL

(19 juillet)

L'ACTUALITÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL

L'activité de S. Vincent fut prodigieuse.

Un de ses meilleurs historiens la résume pourtant en ces deux œuvres dominantes : « Organiser la charité française et... renouveler dans les esprits et dans les mœurs la notion du prêtre français »[1]. Par là aussi reste toujours valable et opportune la leçon de cette grande vie.

Voyons donc à sa gloire et pour notre instruction comment sur ce double plan *social* et *religieux* S. Vincent de Paul reste pour nous un modèle, un entraîneur, un intercesseur.

I. — *Sur le plan social*

Dans l'histoire de la sainteté, S. Vincent de Paul représente le héros de la charité. Cela seul suffirait à le rendre toujours actuel, parce que éternel. N.-S. n'a-t-il pas dit : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » ?

Mais ici on nous arrête au départ même. La Charité : voilà un moyen de mieux être

[1] V. Giraud : Collect. « Les Grands Cœurs ».

de l'humanité bien dépassé. Nous n'en sommes plus là, mais à l'idée sociale de la promotion des petits. Je ne l'oublie pas. On le répète assez. Et il y a quelque temps que j'ai vu disparaître dans les mairies de nos grandes villes, l'enseigne : Bureau de bienfaisance, pour y voir substituer celui de Bureau d'assistance sociale.

Mais ne serait-ce pas nos soi-disant évolués qui seraient en retard et sur le vrai visage de S. Vincent de Paul et sur les rapports de la justice et de la charité ? Il y a déjà plus de vingt ans, G. Goyau écrivait : « Longtemps les images populaires nous induisirent à nous représenter M. Vincent sous les traits d'un bon papa, berçant entre ses bras les bébés recueillis dans quelques carrefours. Geste touchant et familier, qui certainement n'a rien de contraire à la vérité historique, mais on connaîtrait mal S. Vincent de Paul si dans le souvenir qu'on garde de lui cette vision demeurait au premier plan » (*Figaro*, 2-11-32).

Car S. Vincent de Paul n'est pas seulement l'homme de la charité, de l'aumône, du secours immédiat. Il est aussi l'organisateur qui travaille à un mieux être de ses frères les hommes, basé sur le salaire de leur travail. Pour autant que la question se pose à son époque, non seulement il veut, mais encore il hâte l'amélioration du sort des humbles.

Notre temps croit qu'il a inventé le social. Sans doute depuis l'industrialisation, il se pose d'une manière plus aiguë pour des masses rassemblées dans les grosses agglomérations industrielles. Mais il se posait aussi du temps de S. Vincent pour le menu peuple des campagnes, et les meilleurs avaient souci d'y répondre. Il arrivait à l'âge d'homme au moment où le roi de France rêve de voir chaque dimanche, chacun de ses sujets « manger la poule au pot », non grâce à la charité des châtelains, mais grâce à son pouvoir d'achat. Sully, qui n'est pas d'un autre avis que le roi Henri IV, travaille à la prospérité des campagnes. D'autres encore, et S. Vincent des premiers, s'efforcent à réaliser cet idéal de justice.

Très significatif à ce sujet le but qu'il assigne à la Compagnie de Charité. « La Compagnie de Charité, écrit-il dans le règlement de cette œuvre, sera instituée pour assister... les pauvres... en faisant gagner leur vie à ceux qui peuvent travailler, et en donnant le moyen de vivre aux autres ». Vous le voyez bien, ce qu'il veut satisfaire d'abord c'est le droit au travail, la lutte contre la paresse et le chômage, la vie par les propres moyens du pauvre et non par l'assistance charitable.

Cette assistance aussi il la prévoit et il la veut. Car malgré tous les efforts d'organisation sociale, par le fait de l'âge, des maladies, des incapacités il restera des hommes que la main-d'œuvre ne pourra absorber et qui devront compter sur la charité de leurs frères. Malgré nos réalisations sociales d'aujourd'hui, la charité ne doit-elle pas suppléer aux lacunes de la justice pour des classes défavorisées : les vieillards ou comme nous disons moins élégamment « les vieux », les économiquement faibles. les petits salariés ? Il voit même une organisation si parfaite de la justice et de la charité qu'il n'y ait plus place à la mendicité. « Une fois soutenus de la sorte les pauvres qui méritent de l'être, il sera interdit à tout pauvre de mendier... et aux habitants de rien leur donner. » Il se souvient sans doute de S. Paul : Celui qui ne travaille pas ne mérite pas de manger.

Indifférence et dureté de cœur ? Comment pourrait-on accuser S. Vincent de pareils sentiments ? C'est volonté d'une organisation meilleure du travail et de ses conditions, ce qui est œuvre certainement sociale.

Si chez lui la charité domine, c'est parce que, malgré tous les progrès sociaux elle aura toujours à s'exercer, et plus encore, parce que la vraie charité, qui est amour du prochain comme elle est amour de Dieu, est à l'origine de l'amélioration du sort des humbles : « C'est l'amour qui maintenant nous juge... C'est l'amour qui nous manque. C'est pourquoi nous ne comprenons pas la misère, la souffrance, le malheur... Il y a des vérités que l'on accepte que si on aime. L'amour ouvre les cœurs : il ouvre aussi les intelligences. C'est la charité qui fait comprendre et aimer la justice » [2].

II. — *Sur le plan religieux*

Mais la promotion des humbles que cherche S. Vincent n'est pas seulement la seule amélioration du « standard de vie matérielle ». On sait ce que cela donne. Il veut qu'ils grandissent aussi moralement et donc religieusement.

De là, chez lui, cet autre souci et cet autre effort, ceux du problème religieux. Il fonde une congrégation de religieuses au service des malades et des pauvres et il fonde un séminaire pour la formation de bons prêtres avec orientation de leur apostolat vers le peuple. Par là encore il est le précurseur et l'initiateur du sentiment d'humanité qui anime notre temps.

Sa fondation des Filles de la Charité, qui uniront, aux vœux et aux vertus de la vie religieuse, l'exercice de la charité au dehors pour secourir pauvres et malades, est une vraie révolution. S. François de Sales, malgré tout son génie et son prestige, n'a pu y réussir. C'est avec S. Vincent seulement que l'évolution des idées franchit cette étape de donner pour clôture à des religieuses leur modestie et leur charité.

Les réformes préconisées aujourd'hui par Pie XII dans l'aménagement de la vie religieuse : l'orientation apostolique, la simplification du costume, les nouvelles formes de

[2] Cardinal Saliège, aux fêtes du XVIIe centenaire de S. Saturnin à Toulouse, cité par *La Croix*, 23-5-53.

vie religieuse relèvent de la même inspiration. Il faut que ces élites religieuses soient plus proches du peuple et davantage à son service. Les modifications sont autres, mais moins radicales encore que cette innovation d'une congrégation qui se répand hors de sa clôture.

Mais la promotion spirituelle du peuple des campagnes — celui qui est alors le plus abandonné — est l'œuvre surtout du sacerdoce. Il lui faut de nombreux et saints prêtres qui puissent le hausser à sa dignité d'enfant de Dieu par ses enseignements et son exemple. De là chez S. Vincent la préoccupation de la formation du sacerdoce et de l'organisation des séminaires.

Personnellement il a une haute idée du prêtre, pareille à celle de tant de saints, qui hésitèrent longtemps à en accepter les responsabilités. N'a-t-il pas dit : « Pour moi, si j'avais su ce que c'est, quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurais mieux aimé labourer la terre que de m'engager dans un état si redoutable. » Mais la divine Providence fait bien ce qu'elle fait. Du haut en bas de la hiérarchie, il remet de l'ordre. Il est consulté pour le choix des évêques, il organise les conférences et les retraites pour le clergé, il fonde son séminaire. Et au clergé séculier comme à ses religieux, dans un siècle à l'éloquence un peu solennelle, il recommande la parole simple et familière, celle qui vient du cœur, parce qu'il a pardessus tout le souci de l'action populaire.

La situation d'un certain prolétariat d'aujourd'hui a suscité des initiatives encore plus hardies, comme celle des prêtres - ouvriers. Les conditions de travail ne sont plus les mêmes et exigent peut-être l'existence de ces audaces. Mais qui ne voit que l'esprit est le même, que S. Vincent de Paul eût peut-être pris en notre temps de pareilles mesures, lui qui avait si grandement à cœur que le clergé de son temps allât vers les brebis les plus déshéritées du troupeau et qui n'hésita pas à lancer ses religieuses au milieu du monde.

Ainsi ce qui le guide dans la fondation de ses Prêtres de la Mission, dans l'établissement des séminaires, dans l'innovation des conférences et des retraites, c'est immédiatement la sanctification du clergé. Mais c'est cette sanctification du clergé en vue d'un apostolat populaire efficace. Ce que ses historiens nous donnent comme sa deuxième grande œuvre : renouveler dans les esprits et dans les mœurs la notion du prêtre français, se rattache à la pensée et à la passion dominante de sa vie : organiser la charité française, une charité qui n'assure pas seulement le bien-être du corps, mais qui élève tout l'homme et fasse ainsi son véritable bonheur.

Voilà ce dont beaucoup d'amis du peuple aujourd'hui auraient besoin de se souvenir. Marxistes et socialistes se posent en tête du mouvement social et il faut reconnaître qu'ils réussissent assez bien à donner le change, puisque dans la masse ils ont réputation d'être les représentants authentiques des intérêts de la classe ouvrière. Et pourtant mieux inspirés, et l'Eglise, et ses prêtres, et ses œuvres sociales chrétiennes qui savent et affirment qu'un monde sans âme ne fera pas un monde plus heureux et qui, tout en travaillant à l'amélioration de la condition matérielle des petits, poursuivent en même temps sa promotion spirituelle et morale.

* *

Oui, S. Vincent de Paul est le prototype de la charité chez nous et dans le monde. Cette charité a embrassé toutes les misères : celle du pauvre, du malade, du vieillard, de l'enfant, du prisonnier, de l'esclave, du mendiant, des fous, des femmes tombées. On peut lui appliquer les paroles de Bossuet parlant des hauts faits militaires du Grand Condé : « Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï ces merveilles ? On les raconte partout ; le Français qui les vante n'apprend rien à l'étranger. » Mais il faut nous garder, en notre temps qui ne parle que du social, de voir en lui un homme dépassé. Fénelon eut le regard plus juste qui parlait de lui comme « d'un homme à qui l'avenir semblait dévoilé. » Et nous avons voulu montrer que ses méthodes charitables sont aussi des méthodes sociales qui gardent leur valeur aujourd'hui.

Il ne s'agit pas de le découronner de son titre d'incomparable bienfaiteur de l'humanité, lui dont on a dit justement : « Nul n'a secouru tant de malheureux en tant de lieux divers ». Mieux vaut redresser nos idées sur les rapports de la charité et de la justice. Nul comme lui n'a justifié ce principe : « C'est la charité qui fait comprendre et aimer la justice. » Monsieur Vincent a été un grand social de son temps parce qu'il a été l'homme tout brûlé de charité.

CAUSERIES DE PEDAGOGIE CATECHISTIQUE *

* Voici la suite des sujets traités :

XII. La prière psalmique. — XIII. La prière liturgique. — XIV. La messe. — XV. La formation morale au catéchisme. — XVI. Le rôle du milieu social. — XVII. Le catéchisme missionnaire. — XVIII. L'adaptation catéchistique : La psychologie de l'enfant. — XIX. L'adaptation catéchistique : Méthode progressive et méthode concentrique. — XX. La Bible au catéchisme. — XXI. Intelligence, imagination et mémoire. — XXII. Intelligence et occupations manuelles. — XXIII. Le dessin. — XXIV. Le chant. — XXV. Le mime. — XXVI. Les devoirs de catéchisme. — XXVII. Le travail individualisé : nature. — XXVIII. Le travail individualisé : Diverses catégories de fiches. — XXIX. Les tests collectifs de contrôle. — XXX. Conclusion : une séance de catéchisme.

XI

INITIATION A LA PRIÈRE

La prière personnelle de l'enfant est le but suprême de notre activité de catéchistes : « Neu-

Erratum. — P. 221, col. 1, ligne 13, au lieu de « tendre une *échelle* », lire : « tendre une *ficelle* ».

vième et principale règle, dit Marie Fargues : chaque séance de répétition, comme chaque leçon de catéchisme, doit rendre les enfants plus capables de prière »[1]. Si nous n'arrivons pas à donner aux enfants le goût de Dieu, la soif de Dieu, notre enseignement restera superficiel, nous ne toucherons pas plus les âmes qu'au moyen d'une leçon de calcul ou de grammaire, et tout notre édifice sera balayé par la moindre rafale. Par contre, s'ils ont l'esprit de prière, leur salut éternel n'est pas désespéré, même s'ils ne continuent pas de « pratiquer » : on peut du moins avoir confiance que la grâce de Dieu les ramènera complètement à lui à l'heure de la mort.

Il faut donc leur apprendre à prier de très bonne heure. Les catéchistes contemporains s'en préoccupent activement, et nous allons exposer leurs procédés en trois causeries. Aujourd'hui nous commençons par ce que l'on pourrait appeler l'analyse des principaux éléments mis en œuvre : c'est, si je ne me trompe. le recueillement, le geste et l'exemple, à quoi nous ajouterons quelques mots sur l'adaptation de ces procédés à l'âge des enfants et à leur diversité.

I. — *Rôle du recueillement*

Je vous ai signalé la dernière fois l'utilisation religieuse de la leçon de silence montessorienne : il y a là un moyen de conduire l'enfant au recueillement. Ce mot paraît bien prétentieux à première vue, quand il s'agit de tout-petits de 6 ans. C'est cependant à des enfants de cet âge que des catéchistes comme Mme Lubienska et Mme Damez apprendront à se recueillir.

En effet, nous sommes aidés dans cet effort par la **pyschologie de l'enfant.** Ainsi que le dit Mme Lubienska, « l'enfant ,contrairement à l'adulte, perçoit le monde sensible d'une façon confuse, mais il a, par contre, de la réalité transcendantale, un sentiment beaucoup plus net que l'adulte ». Aussi ne craint-elle pas d'affirmer que « la prière du petit enfant est contemplative »[2], et se porte avec admiration et amour vers Dieu.

De plus, n'oublions pas que quand il est baptisé, il possède en son âme des virtualités infuses qui ne demandent qu'à s'épanouir : ce sont les **VERTUS THEOLOGALES** et leur cortège de dons du St-Esprit et de vertus morales. Ce serait une erreur de croire que la foi de l'enfant est pure crédulité : M. le chanoine Mouroux montre, en théologien averti, qu'elle est vertu théologale authentique, quoique adaptée à sa faiblesse et à sa simplicité[3].

Et Mme Damez a raison de conclure :

« Si des enfants nous sont confiés, il ne s'agit pas de leur faire émettre d'abord des gestes de chrétiens, mais, en premier lieu, de nous rendre compte de la vitalité de leurs vertus théologales et de mettre en activité ces vertus »[4].

Mais comment les mettre en activité, ces vertus ? Comment, selon son expression et le titre d'un petit livre qui est à lire, « Comment faire jaillir la vie » ? Tout spécialement en leur faisant **DECOUVRIR LEUR VIE INTERIEURE,** en les aidant à se recueillir et à prier Dieu au fond de leur cœur.

Elle raconte elle-même[5] comment elle est arrivée à ce résultat. Après leur avoir donné l'exemple d'une prière recueillie, les yeux fermés, les lèvres immobiles, elle leur a dit qu'eux aussi pouvaient trouver Dieu dans leur cœur et lui parler sans prononcer de paroles. Ils ont essayé de faire comme elle, et cela a été une explosion de joie : ils savaient maintenant se recueillir et prier ! Et ils trouvaient en ce colloque intime une satisfaction surprenante. Plus d'une fois dans ces exercices communs de prière silencieuse elle a été plus vite au bout de ses prières que ses petits élèves. Et elle attendait avec émotion qu'ils cessassent d'eux-mêmes leur conversation intime.

Peut-être tous ne sont-ils pas capables d'une prière aussi personnelle, surtout du premier coup. Mais on peut aider les retardataires en leur suggérant de courtes invocations qu'ils répètent tout bas.

Il faut aussi pour cela, surtout quand il s'agit de plus grands, choisir le moment psychologique, où ils ne sont ni dissipés ni fatigués, et profiter par exemple de l'émotion collective à la suite d'un récit, d'une lecture, d'un fait divers. Plus la prière jaillira spontanément de la vie quotidienne, en même temps que de la vie intérieure, mieux cela vaudra.

II. — *Rôle du geste*

Mme Lubienska a aussi, nous le savons, le souci de former les enfants à la vie intérieure. Mais elle y joint l'éducation du geste, à l'imitation du geste liturgique, et elle le fait avec une maîtrise remarquable, Elle se base pour cela sur une constatation psychologique : l'enfant a besoin de remuer. Hé bien, qu'il remue en priant, qu'il fasse de son mouvement une prière ! Après tout, le « discours », **oratio,** n'est qu'une manière entre autres de s'adresser à Dieu, une manière intellectuelle, qui convient beaucoup plus aux adultes, qu'aux enfants. Ceux-ci réalisent bien mieux leurs sentiments profonds par des gestes que par des paroles : faisons donc l'éducation de leurs gestes religieux ! Il faut lire à ce sujet **L'éducation du sens religieux.** Lisez aussi, et mettez en pratique, une courte fiche très dense qu'elle a rédigée pour la collection **Vérité et Vie**[6] : elle y indique 18 manières de faire prier les enfants. En voici quelques-unes.

A l'imitation du prêtre quand il dit « Oremus » avant la collecte elle leur fait faire un geste **de recueillement** et d'action de grâces en disant : « Je te bénis, Père, Seigneur du Ciel et de la Terre ! »

Bras en croix : « Père, entre tes mains, je remets mon esprit ».
A genoux : « Père, que ta volonté soit faite et non la mienne ».
Mains jointes, doigts croisés : « Seigneur, tu sais tout, tu sais que je t'aime ».
Mains levées en geste d'offrande : « Que ma prière monte vers Toi comme l'encens ».
Petite croix sur la bouche : « Seigneur, mets une garde à ma bouche et veille sur la porte de mes lèvres ».
Adoration profonde : prostration à genoux, la tête jusqu'à terre.
En se frappant la poitrine : « Seigneur, aie pitié de moi, pécheur ».

Vous le voyez, toutes ces invocations sont tirées de la Bible : elles sont donc inspirées et por-

[1] *Le bon Dieu et ses enfants,* I, p. 14.
[2] *L'Education du sens religieux,* p. 96 et 123.
[3] *Documentation catéchistique,* n° 14, janvier 1952. p. 5 à 14. Cf. aussi Ch. Boyer : *L'éveil religieux du Tout-Petit,* p. 73, 89. Et, sur l'action du Saint-Esprit, voir *Lumen Vitæ,* 1953, n° 1.
[4] *Comment faire jaillir la vie,* p. 8.
[5] *Ib.,* p. 53 à 55.
[6] Série 4, n° 27.

teuses de grâces. Et toutes, notez-le bien, doivent être savourées **en silence,** pendant même « un long silence ». Et parfois la prière devient une vraie petite méditation contemplative, quand le catéchiste, après avoir préparé psychologiquement les enfants, leur prononce avec foi une parole biblique enflammée qu'ils doivent savourer en particulier :

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils ».
« Je suis la lumière du monde », etc...

Nous reviendront, ultérieurement, avec la même catéchiste, sur le rôle du geste dans la prière psalmique et la prière liturgique.

III. — *Rôle de l'exemple*

L'ouvrage de Mme Lubienska va encore nous fournir le moyen d'illustrer le rôle de l'exemple dans l'initiation du tout-petit à la prière. Mais cette fois voyons l'auteur de la préface, le R. P. Aug. Valensin (p. 12-13). Il suppose que nous entrons à l'église avec un enfant de 3 à 5 ans. Dans la pénombre et le silence, nous nous approchons du tabernacle. « Nous le désignons à l'enfant dans un geste grave, comme on confie un secret ». Nous faisons une profonde inclination. Inutile de parler à l'enfant, pas même du « petit Jésus » caché derrière la porte : ce sont « des mots pour un enfant de trois à cinq ans ».

A ce spectacle, « l'enfant a compris deux choses :

1° qu'il se trouvait en présence de quelqu'un. On ne se conduit pas ainsi envers une chaise, une porte ou un caniche...

2° qu'il était en face d'un mystère. Ce mystère, il l'a *senti.* La pénombre le lui a inculqué, le silence le lui a commenté et son corps tout entier, plié à la révérence, l'a confessé et formulé. L'enfant a « réalisé » ainsi le mystère, bien plus que les adultes qui connaissent le mot, en savent l'étymologie, mais n'en reçoivent ni une lumière, ni un frisson ».

On pourra alors — comme on l'a fait auparavant — lui parler de Jésus, de l'Eucharistie, etc. : il ne comprendra pas au moment même, mais sa mémoire se meublera de termes qu'il comprendra plus tard et resteront associés dans sa subconscience à l'émotion religieuse.

L'essentiel est qu'il ait été impressionné par l'exemple de l'adulte, et **que le souvenir du tabernacle reste associé dans sa mémoire à l'image d'une personne saisie de respect,** d'amour et de contemplation silencieuse, en un mot, pénétrée du sens du sacré.

On ne saurait trop insister sur le rôle de l'exemple dans l'initiation des enfants à la prière. Ce procédé est inséparable des deux autres méthodes : il faut que le catéchiste montre comment on se recueille, comment on fait un geste de piété : à 6 ou 7 ans, on imite spontanément tout ce qu'on voit faire. **Abstenez-vous donc spécialement de les surveiller pendant la prière.** S'ils s'apreçoivent que vous ne priez pas, mais que vous les surveillez du coin de l'œil, ils feront comme vous, ils joueront la comédie et feront semblant de prier. « L'adulte ne pourra jamais amener l'enfant à prier en le surveillant, pas plus qu'il ne l'amènera au silence en criant, ni à la patience en se mettant en colère. L'enfant est extrêmement sensible aux dispositions psychiques de l'adulte » (p. 124).

Peut-être votre absorption dans la prière favorisera la dissipation ?... Soyez sans crainte : si vous commencez toujours par créer le climat de recueillement nécessaire à une vraie prière, si vous répérez d'avance les dissipés votre recueillement ne nuira pas, au contraire il entraînera.

IV. — *Adaptation*

Les trois procédés que nous venons d'énumérer : recueillement, geste liturgique, exemple vécu, sont de tous les âges. Seule leur expression varie selon le développement des enfants, leur éducation passée, leur état psychologique du moment. Il vous reviendra donc d'adapter à chaque cas la meilleure formule de prière.

Quand ils n'ont que 6 ou 8 ans [7], les petits expriment volontiers leurs sentiments en public. Vous pourrez donc parfois en inviter un à **prier à haute voix** au nom de ses camarades.

Passé cet âge, la timidité les gêne. Il faudra employer d'autres moyens. En voici quelques-uns que présente le R. P. Klemens Tilmann [8].

1° **Prier vous-même** à haute voix.

2° **Composez des litanies** en conformité avec la leçon du jour. Pour cela vous énumérez une série de motifs capables d'exciter les âmes à prier, pendant que les élèves répondent par une invocation que vous avez soin de varier de temps en temps (foi, confiance, demande...). « Il n'existe pour ainsi dire aucune leçon de catéchisme qui ne se prête à cette façon de prier ».

3° Faites **écrire une prière,** par exemple : « Qu'auriez-vous dit à Dieu si vous aviez été à la place d'Abel ? » Et peu à peu se constituera ainsi un recueil « que chacun illustrera avec amour » et qui « pourra contribuer à une bonne préparation de première communion ». « On pourrait aussi, après chaque leçon, distribuer aux élèves une vignette biblique correspondant au thème enseigné ; ils colleraient cette vignette dans leur cahier de travail et inscriraient une prière en face ».

4° Si vous avez à faire à de grands élèves, faites-leur **composer eux-mêmes des litanies.**

5° « Demandez aux enfants de **transposer le texte** de leur leçon à la deuxième personne », en s'adressant à Dieu (prière proprement dite) ou au prochain (comme un prophète ou un apôtre).

6° Mme Lubienska a imaginé un procédé qui a été adopté par d'autres, afin d'empêcher la récitation routinière du Notre Père : le faire dire **à 3 voix,** en accord parfait.

7° Nous verrons comment les **fiches de recueillement** peuvent favoriser l'esprit de prière. Ainsi réalisées, « nos leçons ressembleront de plus en plus à la méthode d'oraison de S. Ignace ».

Vous comprenez maintenant ce qu'il faut penser de la manière habituelle dont les enfants apprennent à prier : récitation par cœur de formules qu'ils ne comprennent presque pas et qui sont beaucoup plus un exercice de mémoire qu'un élan du cœur. Il est reconnu « qu'avant huit ans, et sans de nombreuses explications préliminaires, la plupart des enfants sont incapables de comprendre, non seulement les mots principaux, mais même le sens général » du Pater et de l'Ave [9]. Un bon moyen de les y entraîner est de ne leur apprendre chaque demande qu'**à partir d'une expérience concrète.** Par exemple, quand ils nous parlent de camarades élevés sans religion, invitons-les à dire : « Que votre règne arrive » ; quand ils souffrent : « Que votre volonté soit faite » ; quand ils voient des personnes qui ont faim :

[7] Sur la prière des tout-petits, voir *Vérité et Vie*, Série 11, fiche 85.

[8] *Ib.*, Série 12, n° 98, p. 5 à 12.

[9] Françoise Derkenne, *La Vie et la Joie au catéchisme*, I, p. 19.

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ». etc. [10].

Et même quand ils comprennent bien ces formules, veillons à ce que la routine ne les vide pas de leur richesse. D'abord n'hésitons pas à faire dire **d'autres prières** que le Pater et l'Ave, ni à les dissocier : il y a d'autres manières que celles-là pour s'adresser à Dieu et à la Vierge, et même si ces autres prières sont moins belles, les enfants n'en apprécieront que mieux ensuite les formules usuelles.

Et puis, varions aussi le débit. Par exemple, de temps à autre, demandez-leur de **s'arrêter quelques secondes** après chaque demande du Pater pour bien se pénétrer de ce qu'ils viennent de prononcer.

Enfin, n'oubliez pas la valeur du **Rosaire** :

« Le Rosaire doit être expliqué à fond car c'est le « bréviaire des pauvres » et la meilleure école d'esprit d'oraison. On doit donc expliquer les mystères par l'Evangile et à la lumière de la liturgie... C'est la plus belle et la plus orthodoxe et la plus riche initiation à la vraie prière » et l'un des meilleurs soutiens des enfants et adolescents [1].

Moyennant toutes ces précautions la prière des enfants ne sera pas une attitude formaliste, mais un colloque cœur à cœur avec Dieu présent au fond de leur âme.

[10] Cf. Anne-Marie Agnard, *Educateurs*, no 14, p. 181-185.

[1] P. Guy de Bretagne, *Pastorale catéchistique*, p. 147 et 176.

S. S. Pie XII et l'Apostolat des laïques

II. — Les artisans du relèvement
(suite)

Le dernier paragraphe, comme nous l'avons dit, ne peut viser que l'apostolat organisé, l'apostolat dans les « œuvres », ce que le Pape nommera encore, un peu plus loin, dans le même discours, « l'apostolat des laïques au sens propre ». Ceci est d'autant plus certain que Pie XII ajoute aussitôt quelques remarques sur l'impossibilité de tracer une nette ligne de démarcation entre les diverses formes d'apostolat, comme entre ce qui est apostolat et ce qui ne l'est pas :

« Assurément, il est malaisé de tracer avec précision la ligne de démarcation à partir de laquelle commence l'apostolat des laïques proprement dit. Faut-il, par exemple, y faire entrer : l'éducation donnée, soit par la mère de famille, soit par les instituteurs et institutrices saintement zélés dans la pratique de leur profession pédagogique ; ou bien la conduite du médecin réputé et franchement catholique, dont la conscience ne transige jamais quand la loi naturelle et divine est en jeu, et qui milite de toutes ses forces en faveur de la dignité chrétienne des époux, des droits sacrés de leur progéniture ; ou encore l'action d'un homme d'Etat catholique pour une large politique de l'habitation en faveur des moins fortunés ?

Beaucoup inclineraient vers la négative, ne voyant en tout cela que le simple accomplissement, fort louable, mais obligatoire, du devoir d'état.

Nous savons pourtant la puissante et irremplaçable valeur, pour le bien des âmes, de ce simple accomplissement du devoir d'état par des millions et des millions de fidèles consciencieux et exemplaires » *(ibid.*, col. 1501 ; *A. A. S., ibid.*, p. 787).

Le Saint-Père incline donc à mettre à la base de tout apostolat le rayonnement de la vie chrétienne bien conçue et tout spécialement concrétisée dans l'accomplissement du devoir d'état. En cela, dira-t-on, il ne fait que rappeler une vérité première, pour ne pas dire banale. Sans doute ! Mais n'est-ce pas le plus fondamental que parfois nous oublions ?... D'autre part, est-il toujours si facile de déterminer dans toute son ampleur le devoir d'état ? Bien des gens, qui se croient la conscience tranquille, sont loin d'avoir accompli complètement et chrétiennement leur devoir en famille, dans la profession, dans leur milieu de vie, etc... Le Pape le sait bien et c'est pourquoi il revient souvent sur cette idée, comme dans son message au Congrès eucharistique de Nantes (4 juillet 1947) :

« Aujourd'hui plus que jamais, et comme aux premiers temps de son existence, c'est surtout de témoins que l'Eglise a besoin, plus encore que d'apologistes, des témoins qui, par toute leur vie, fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Eglise aux yeux du monde paganisé qui les entoure » *(D. C.*, 31 août 1947, col. 1092 ; *A. A. S.*, 1947, t. XXXIX, p. 312, en français).

L'organisation est indispensable. Cependant, seule la sainteté rayonnante peut, par et à travers cette organisation, atteindre les âmes endormies, les secouer de leur torpeur, éveiller en elles une salutaire inquiétude :

« Vous n'arriverez jamais à forcer l'attention et l'estime de l'homme de la masse par la seule organisation, si parfaite qu'elle puisse être, car dans les cadres de l'organisation il vous sera toujours égal sinon supérieur. Mais mettez-lui sous les yeux la personnalité du catholique, du chrétien, au regard joyeusement épanoui, qui fait rayonner en dehors la foi vivante dont son cœur déborde. Alors oui, il pourra se faire que, à cette vue, il revienne de sa négligence religieuse, de sa torpeur vide de la foi en Dieu et recouvre le sentiment de sa dignité humaine, de sa responsabilité morale » (Radio-message au Congrès des catholiques suisses, 4 sept. 1949 ; *A. A. S.*, 1949, t. XXXXI, p. 457, partie du discours en français) [8].

Quand donc le Pape, en de multiples circonstances, fait appel aux laïques pour travailler à étendre la royauté du Christ sur le monde laïcisé, il ne manque pas de leur dire tout ce qui convient : et le devoir pour tous d'être apôtre et la nécessité d'un apostolat organisé et les exigences premières de tout apostolat. Il faut même soigneusement noter que si Pie XII part souvent de la laïcisation actuelle du monde pour faire appel au concours des laïques, il ne donne pas à la nécessité de leur apostolat que des raisons tirées

[8] Comparer à ces textes le passage suivant, tiré d'une exhortation aux cultivatrices et ouvrières du tabac (26 avril 1953) : « Que votre exemple rende visiblement sympathique votre foi et votre vie chrétienne ; faites en sorte que votre sérénité, même au milieu des angoisses, votre paix, votre innocence, suscite à nouveau dans tant de cœurs la nostalgie de la lumière et de l'amour » (*D. C.*, 17 mai 1953, col. 582).